

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK 1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

L'intérêt patrimonial du site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk repose principalement sur sa valeur paysagère, ce lieu unique offrant une expérience sensorielle mémorable, principalement en raison de la magnificence de la vue offerte sur la ville, le fleuve et les autres montréalaises, et en raison de l'importante contribution du chalet et du belvédère à la qualité paysagère du lieu.

Le site présente aussi une grande valeur historique : le lieu est depuis longue date un point d'observation aménagé très fréquenté et un témoin privilégié du développement de la ville, son aménagement s'inscrit dans l'œuvre du grand architecte paysagiste Frederick Law Olmsted et la construction du chalet est issue des travaux des années 1930 pour contrer le chômage.

Le chalet et le belvédère présentent également une importante valeur architecturale et artistique de par leur grande qualité de construction et d'aménagement, leur caractère monumental, unique et soigné, l'intérêt de leur composition et de leurs matériaux, et leur association avec des artistes renommés.

Enfin, le lieu comporte une valeur sociale et symbolique du fait de sa propriété et son accessibilité publiques, son occupation continue par la Ville de Montréal, son importance dans l'expérience de la découverte du parc et de la ville, et sa très grande fréquentation.



photographie: Denis Labine, Ville de Montréal



photographie: Denis Labine, Ville de Montréal

N.B. En l'absence de mention, les photographies proviennent de la Ville de Montréal.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK
1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

MISE EN CONTEXTE _ LE SITE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL



Le site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk (délimité en rouge) dans le site patrimonial du Mont-Royal
(Source: fond de plan Ville de Montréal (VdM), conception graphique Urban Soland)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK

1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

MISE EN CONTEXTE _ LA MONTAGNE ET LE PARC DU MONT-ROYAL

La compréhension des valeurs patrimoniales du site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk requiert sa mise en contexte dans la ville, la montagne et le parc du Mont-Royal.

Le mont Royal constitue un point de repère emblématique et un belvédère naturel qui définit l'identité de Montréal et qui lui est intimement lié. Se distinguant comme la plus connue des montréalaises de la vallée du Saint-Laurent, la montagne se démarque de la plaine environnante par sa topographie qui assure sa visibilité à l'échelle métropolitaine. À une échelle plus rapprochée, elle dévoile ses composantes: trois plateaux sommitaux et leurs versants extérieurs, ainsi qu'un vaste entre-monts formant une vallée intérieure. La montagne comporte des qualités naturelles, culturelles et patrimoniales exceptionnelles, qui lui ont mérité sa reconnaissance en tant que site patrimonial. Véritable mosaïque de lieux, de constructions et de paysages, elle accueille des cimetières, des institutions éducatives, hospitalières et religieuses, des parcs, dont le parc du Mont-Royal, des quartiers résidentiels, ainsi que des bâtiments, des infrastructures et des aménagements divers. L'importance historique et sociale de ces lieux, ainsi que la grande qualité des œuvres paysagères, architecturales et artistiques créées participent grandement à son caractère emblématique. Le site surplombe la ville et le centre-ville depuis les hauteurs du flanc sud de la montagne, plus précisément du versant sud de la colline du Mont-Royal. Le flanc sud compose l'arrière-scène du centre-ville dans l'image identitaire et emblématique de Montréal. Il jouit de la plus grande visibilité dans la relation montagne/ parc/ centre-ville/ fleuve/ plaine du Saint-Laurent et inversement.



La ligne pointillée délimite le flanc sud et la flèche identifie le site du chalet (Source: VdM)

Le parc du Mont-Royal se trouve sur le principal plateau sommital de la montagne et ses flancs extérieurs, couverts de végétation, contrastent avec la masse des édifices du centre-ville. Ses 190 hectares incluent aussi des versants intérieurs et une partie de l'entre-monts.

Inauguré en 1876, le parc a été aménagé selon les plans du grand architecte paysagiste américain Frederick Law Olmsted et est l'un des plus importants parcs qu'il ait conçus. Il témoigne des principes soutenus par ce dernier tout au long de son œuvre et reflète encore le concept d'origine selon lequel chaque geste posé doit participer à une œuvre d'art globale et démocratique permettant au visiteur de se ressourcer au contact de cette nature en ville. L'idée directrice : favoriser une lente montée, depuis la base de la montagne jusqu'à son sommet, en traversant une série de paysages « naturels » artistiquement orchestrés, tirer parti de son charme et de ses caractéristiques particulières, accentuer son caractère de montagne et la faire paraître plus haute, plus vaste.

Tel que présenté à l'illustration de la page suivante, le parc actuel s'étend sur une plus grande superficie qu'à l'époque d'Olmsted. Depuis vingt ans, il a fait l'objet d'importantes mesures de protection, de restauration et de réhabilitation, qui témoignent du grand attachement des Montréalais pour leur montagne.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK 1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel :

Statut municipal: Situé à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal (cité) - anciennement site du patrimoine (1987-12-18)

Statut provincial: Situé à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal (déclaré) - anciennement arrondissement historique et naturel (2005-03-09)

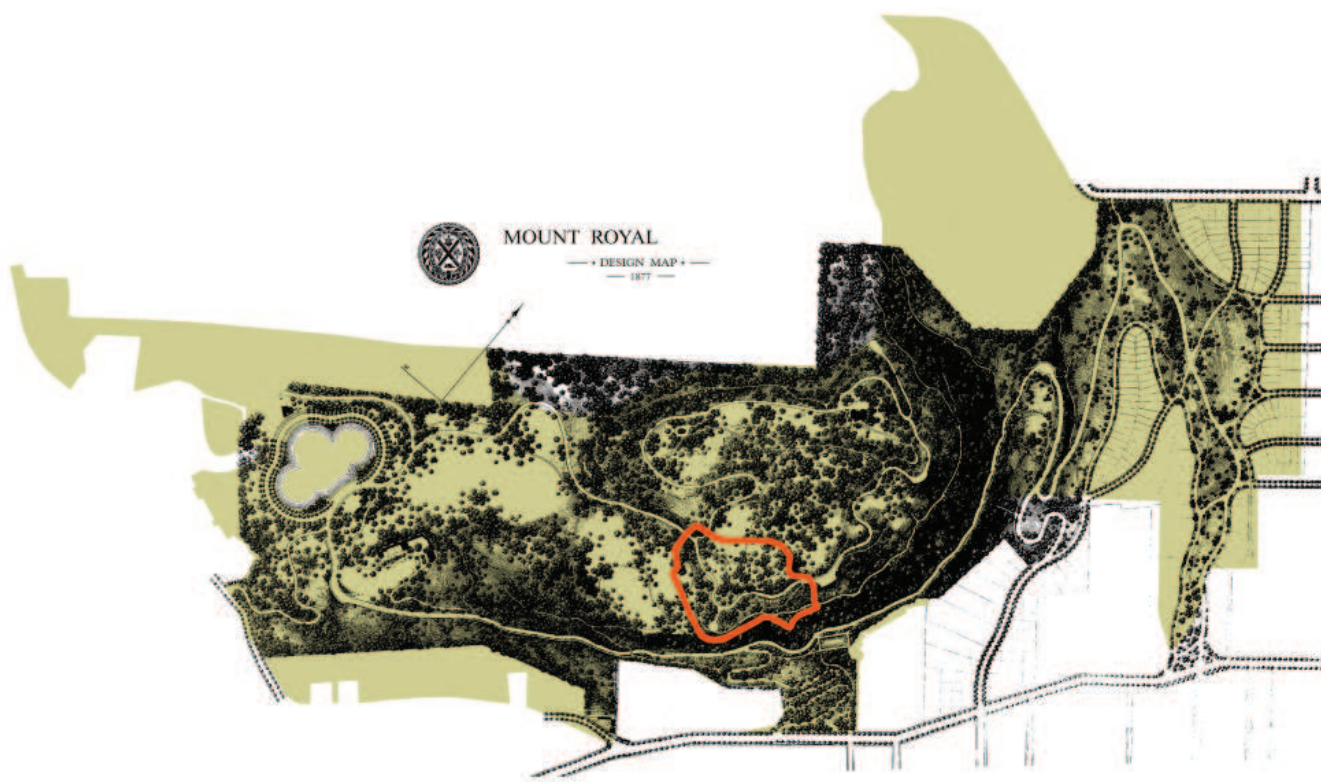
Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

Autre désignation: Propriété municipale d'intérêt patrimonial

Autre désignation patrimoniale au Cahier d'évaluation du patrimoine urbain ¹ : Situé en secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel

¹ Les cahiers d'évaluation du patrimoine urbain ont été réalisés en 2003-2004 par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme 2004.

LE PARC DU MONT-ROYAL



Superposition du territoire de l'actuel parc du Mont-Royal (en beige) et du plan de Frederick Law Olmsted de 1877. Le site du chalet et du belvédère est délimité en rouge.
(Source : VdM)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK

1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

CHRONOLOGIE

Légende : La montagne et le parc du Mont-Royal *Le site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk*

- 1872-1875 – Expropriation des terrains requis pour la création du parc du Mont-Royal. Le site du chalet et du belvédère se trouve sur la terre de John Redpath, qui possède la plus grande partie du secteur du sommet
- 1874-1877 – Aménagement du parc du Mont-Royal, selon les plans de Frederick Law Olmsted
- 1876 – Inauguration du parc du Mont-Royal
- Avant 1885 – Construction au sommet du mont Royal d'un observatoire (à l'endroit de l'actuel belvédère Kondiaronk) et de bâtiments en bois*
- 1903-1904 – Élaboration des plans d'aménagement du site du belvédère par Frederick G. Todd*
- 1906 – Construction, selon les plans des architectes Maxwell, Marchand et Haskell, de deux bâtiments formant un pavillon d'observation et d'un belvédère en hémicycle, à l'époque fréquemment nommé le « lookout ». En 1908-1909 un troisième bâtiment est ajouté au pavillon*
- 1924 – La Société Saint-Jean-Baptiste érige une croix au sommet du Mont-Royal
- 1924 et 1930 – Mise en service de deux circuits de tramway, l'un depuis l'ouest (en service de 1924 à 1955) l'autre depuis l'est (en service de 1930 à 1957) qui se rencontrent dans une boucle de virage non loin de la maison Smith
- 1929-1939 – Pendant la crise économique la Ville amorce des travaux d'aide aux chômeurs qui incluent la construction du chalet du Mont-Royal*
- 1931-1932 – Construction du chalet du Mont-Royal selon les plans d'Aristide Beaugrand-Champagne*
- 1932 – Selon les plans de l'architecte Donat Beaupré, conversion en restaurant d'une partie de la salle des pas perdus du chalet*
- 1933 – Fermeture du restaurant du chalet et concession pour l'exploitation des services de restauration*
- 1934 – Démolition du pavillon des architectes Maxwell, Marchand et Haskell*
- 1939 – Inauguration du bassin du lac aux Castors
- 1939 – Élargissement du chemin Shakespeare et dénomination en chemin Remembrance
- 1939 – Installation du côté ouest du chalet d'une stèle en granit et d'une plaque commémorative pour souligner la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth*
- 1951 – Construction, au sous-sol, d'une voûte servant jusqu'aux années 2000 à l'archivage. Arrêt des concessions pour la restauration (reprise par les services municipaux)*
- 1953 – Première antenne (avec émetteurs) de CBFT, remplacée en 1977
- 1954 – « Coupes de moralité » par la Ville de Montréal; les arbustes sont abattus et les sous-bois débroussaillés, le mont Royal est alors surnommé le « mont Chauve »
- 1958 – Inauguration du pavillon du Lac-aux-Castors
- 1958-1962 – Construction de la voie Camillien-Houde et aménagement de stationnements
- ± 1959-1973 – Le deuxième étage sert de logement pour le gérant des restaurants du parc*
- 1959-1961 – Programme de reforestation
- 1961 – Travaux d'agrandissement: prolongement de la façade nord (recouvrement des terrasses) et réfection du toit*
- 1965 – Réfection totale des balcons est et ouest du chalet et réparation de la pierre du perron*
- 1976 – Installation de marquises au-dessus des deux balcons latéraux et du grand perron de la façade*
- 1977 – Réfection de la toiture; remplacement des tuiles de grès d'origine par un recouvrement de cuivre*
- vers 1981 – Le 2^e étage est occupé par le Centre de la montagne et plus tard par l'organisme Les amis de la montagne - ils déménagent tous deux à la maison Smith en 1999*
- 1984 – Installation d'une plaque commémorative à la mémoire de Frederick Law Olmsted au nord-ouest du chalet*
- 1987 – Constitution, par la Ville de Montréal, du site du patrimoine du Mont-Royal
- 1990-1991 – Réfection des auvents, de la cheminée, du foyer et de la toiture qui est de nouveau recouverte de tuiles de grès*
- 1992 – Adoption du Plan de mise en valeur du Mont-Royal
- 1992-1998 – Réaménagement du belvédère (revêtement en granit et accessibilité universelle), de sentiers, escaliers et passerelles, remplacement du pont derrière le chalet par un autre plus large, restauration du chemin Olmsted*
- 1997-1998 – Le belvédère prend le nom de Kondiaronk et une plaque commémorative est installée en l'honneur de ce grand chef de la nation des Hurons-Wendat*
- 2000 – Réaménagement des toilettes et des espaces publics au sous-sol*
- 2001-2003 – Restauration de la grande salle, réfection des balcons, portes, fenêtres, et tableaux historiques décorant l'intérieur, aménagement d'une salle de réunion au 2^e étage*
- 2005 – Décret de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal - *en 2009 une plaque commémorative est installée sur le belvédère*
- 2006 – Reconstruction de l'escalier de l'Escarpement
- 2009 – Adoption du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal
- 2014 – Aménagement du Bureau du Mont-Royal au 2^e étage*



Restaurant dans la grande salle du chalet, s.d.
(Source : © Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Collection Christian-Paquin, 2013_30_06)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK
1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

LE SOUS-ENTITÉS PAYSAGÈRES DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK



(Source : Bureau de projets d'aménagement - Grands parcs, VdM)



LE CHALET

LE BELVÉDÈRE

LE BOIS OUEST

LE TUNNEL (et ses accès)

L'AIRE DE PIQUE-NIQUE

LE BOIS EST

LE PLATEAU



LES APPROCHES

- chemin Olmsted venant de l'ouest
- chemin Olmsted venant de l'est
- sentier de l'escalier de l'Escarpe



LE SENTIER «PRÉ-OLMSTED»



POINT DE VUE

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK

1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR PAYSAGÈRE

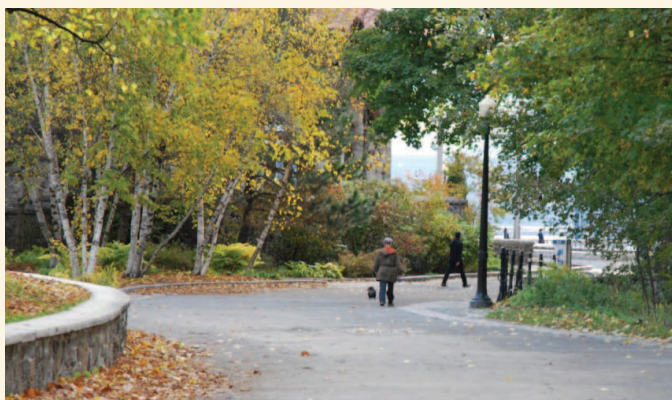


(photographie de la vue nocturne : Daniel Chartier)



La valeur paysagère du site repose sur :

- l'expérience sensorielle, surtout visuelle, de ce lieu unique et mémorable, notamment celle liée à la vue qui y est offerte en toutes saisons, de jour comme de nuit et qui embrasse le couvert végétal du parc, le centre-ville, le fleuve et, au loin, les autres montérégiennes ;
- sa contribution à l'expérience paysagère souhaitée par Olmsted pour les usagers du parc (la montée au sommet en traversant une série de paysages, puis la contemplation du panorama) ;
- la contribution positive du chalet et du belvédère à la qualité paysagère du lieu et leur intégration harmonieuse, notamment par l'implantation, le volume et les caractéristiques architecturales du chalet, et le caractère soigné, sobre et épuré du belvédère qui soutient la contemplation de la vue ;
- la mise en scène du dialogue qui s'établit entre l'observatoire dans le parc au sommet de la montagne et la ville en contrebas, de même que le contraste nature/urbanité ;
- la diversité et la richesse des sous-entités paysagères ;
- l'encadrement végétal des chemins d'approche qui accentue l'effet du dévoilement de la vue, et qui tout en laissant deviner la présence du chalet, en adoucit la perception.



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur paysagère :

La localisation du site au sommet du parc et du flanc sud, en bordure de l'Escarpement et en amont du centre-ville

La vue offerte, son ampleur, son dégagement et sa profondeur

L'orientation et l'implantation de l'ensemble bâti chalet-belvédère

Le positionnement du chalet adossé au parc et faisant face au belvédère, la terrasse longeant sa façade principale, l'escalier majestueux qui s'ouvre sur le belvédère

Les caractéristiques architecturales du chalet, notamment :

- sa volumétrie
- ses matériaux
- ses ouvertures sur l'extérieur
- ses détails architecturaux

La forme en hémicycle, le traitement uniforme et dégagé, ainsi que les matériaux de qualité du belvédère

Le grand escalier qui invite à s'asseoir pour contempler la vue

Les flèches apposées sur la balustrade du belvédère identifiant des points d'intérêt

L'aire de pique-nique, notamment :

- son espace ouvert vallonné
- ses arbres sur pelouse
- le sentier qui la traverse et qui passait déjà à cet endroit avant l'aménagement du parc

La végétation bordant les chemins d'approche, notamment le bosquet de bouleaux bordant le chemin à l'ouest

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK

1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR HISTORIQUE



Ce détail d'une photographie de 1885 révèle la présence d'un belvédère _ Wm Notman & Son, Vue d'ensemble du McGill College, 1885 (Source : Musée McCord, VIEW-1458.1)



Le belvédère du Mont-Royal, s.d.
(Source : © Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Collection Christian-Paquin, 2013_30_06)



Le belvédère du Mont-Royal, s.d.
(Source : © Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, Collection Christian-Paquin, 2013_30_06)

La valeur historique du site repose sur :

- le fait que le lieu est depuis longue date un point d'observation aménagé (un observatoire et des bâtiments s'y trouvaient déjà avant 1885 et l'actuel chalet a été construit en 1931-1932), et un lieu très fréquenté ;
- le fait qu'il a été témoin du développement de la ville au fil des siècles – il est encore le lieu par excellence pour constater son évolution ;
- son association avec le plus célèbre architecte paysagiste d'Amérique, Frederick Law Olmsted, le plan d'aménagement qu'il a conçu et les principes qu'il a défendus (aménager en tirant parti des caractéristiques particulières et pour servir la communauté) ;
- son association avec des événements marquants et d'autres personnages importants (p.ex. concerts, visites royales, causeries) ;
- sa construction par la Ville de Montréal et dans le cadre des programmes de travaux pour contrer le chômage lors de la crise économique des années 1930.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur historique :

La localisation au sommet de la montagne, en bordure de l'Escarpe et en amont du centre-ville, ainsi que dans le parc du Mont-Royal, au haut de la montée du chemin Olmsted et de l'escalier de l'Escarpe

La trace du sentier qui était en usage avant l'aménagement du parc

Le chalet, notamment :

- son caractère ancien
- ses caractéristiques architecturales
- sa grande salle des pas perdus
- les armoiries de la Ville de Montréal qui surmontent le foyer
- les tableaux et les cartes ornant les murs et rappelant des épisodes de l'histoire de Montréal

Les drapeaux de la Ville situés au haut des mâts de part et d'autre du chalet

Le belvédère et son toponyme, Kondiaronk

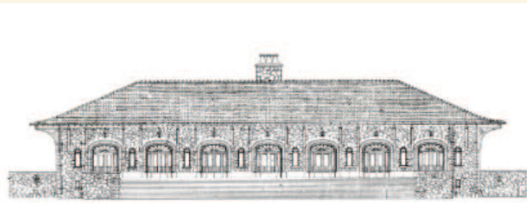
Les cinq plaques commémoratives disposées sur le site

La propriété et l'occupation publiques continues du lieu

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK

1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

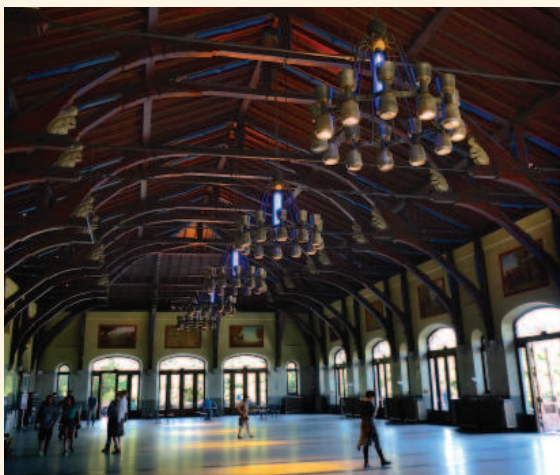
VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE



FAÇADE PRINCIPALE

Aristide Beaugrand-Champagne, Plan du chalet du Mont-Royal, façade principale, 1931

(Source : AVM, VM116, S1, D0147, B1136-01-3466)



(Source des photographies du bas : Mathieu Trépanier (G) et Julie St-Onge (D))

La valeur architecturale et artistique du site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk repose sur :

- la grande qualité et le caractère monumental et unique de l'ensemble bâti chalet-belvédère, qui se trouve magnifié par son contexte ;
- la qualité de la construction du chalet, de sa composition rythmée et symétrique, de ses ouvertures, de ses détails architecturaux, et de ses intérieurs, qui témoignent par ailleurs du savoir-faire des artisans de l'époque et ont été très bien préservés ;
- la salle grandiose des pas perdus qui, bien que propice aux rassemblements, dégage une grande sérénité ;
- l'ampleur, la forme, le traitement architectural du belvédère ;
- le contraste entre d'une part, le caractère imposant et luxueux du bâtiment et d'autre part, la sobriété et la poésie du lieu ;
- son association avec des concepteurs renommés dont l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et les architectes paysagistes Frederick Law Olmsted et Frederick Todd.



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur architecturale et artistique :

Le chalet, notamment :

- sa volumétrie
- sa composition architecturale soignée, horizontale, symétrique et rythmée, alliant les styles Beaux-Arts français et Arts and Crafts, son style rustique et l'allure de chalet alpin qui se dégage notamment de la façade arrière
- ses matériaux (moellons de pierre et pierre sculptée, bois, marbre, granite)
- la grande salle des pas perdus, ses dimensions, son espace très peu encombré, son plafond cathédrale, sa charpente apparente en bois de type Cruck, son plancher de marbre et les autres éléments contribuant à son décor, notamment :
 - les écurieils et les appliques bleues qui mettent en valeur la structure
 - le foyer et les alcôves du 2^e étage
 - les tableaux et les cartes ornant les murs du chalet, réalisés par des peintres de renom et rappelant des épisodes de l'histoire de Montréal et l'évolution de la ville et de la montagne
 - les calorifères, poubelles et dispositifs d'éclairage assemblés
 - les lustres
- la forme, le type, les dimensions et l'ordonnement des ouvertures – notamment les porte-fenêtres aux impostes en forme d'anse de panier – qui contribuent par l'apport de lumière naturelle au caractère accueillant et calme de la grande salle
- son toit revêtu de tuiles rouges, ses débords et ses consoles de bois

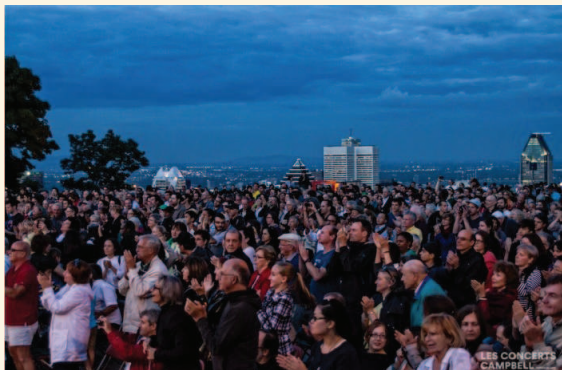
Le belvédère, sa forme en hémicycle, son traitement épuré et symétrique, ses matériaux, sa balustrade de pierre

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK
1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

VALEUR SOCIALE ET SYMBOLIQUE



Activités hivernales au belvédère, 1963
(Source: VM94-A0085-036, Archives de la Ville de Montréal)



Concert de l'Orchestre Métropolitain, 7 août 2014
(Source: <http://blogueaccesculture.com/om-mont-royal-photos/>)



La valeur sociale et symbolique du site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk repose sur :

- sa propriété et son accessibilité publiques, de même que son occupation continue par la Ville de Montréal ;
- son importance dans l'expérience de la découverte du parc, de la montée et de la contemplation de la ville avec au loin le fleuve, les ponts, les autres montréalaises, ainsi que le sentiment d'appartenance, de fierté et de quiétude qui peut en résulter; le lieu invite le visiteur à ralentir le rythme ;
- sa très grande fréquentation par près de deux millions de visiteurs qui viennent annuellement contempler, au fil des saisons, de jour comme de soir, la vue offerte depuis cette grande place publique, apprécier la qualité des espaces, bénéficier des services offerts (fontaines, toilettes, accueil, restauration, Wi-Fi) et du parc ou participer à la tenue d'événements et d'activités.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Éléments portant la valeur sociale et symbolique :

La localisation au sommet de la montagne et dans le parc du Mont-Royal

La vue offerte

Le belvédère

Le chalet

Les armoiries de la Ville de Montréal (au-dessus du foyer) et les drapeaux de la Ville (à l'extérieur au haut des mâts)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU SITE DU CHALET DU MONT-ROYAL ET DU BELVÉDÈRE KONDIARONK 1196, voie Camillien-Houde, parc du Mont-Royal (arrondissement de Ville-Marie)

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Bureau du Mont-Royal à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du site du chalet du Mont-Royal et du belvédère Kondiaronk.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 27 octobre 2014.

RÉFÉRENCES

ST-ONGE, Julie, *Recherche préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial _ Chalet du Mont-Royal 1196, voie Camillien-Houde (Parc du Mont-Royal, arrondissement de Ville-Marie)*. Montréal, octobre 2014.

VILLE DE MONTRÉAL, *Appréciation paysagère du secteur du chalet du Mont-Royal*. Montréal, 16 octobre 2014.

VILLE DE MONTRÉAL, *Atlas du paysage du mont Royal*. Montréal, août 2012. (L'Atlas peut être consulté sur le Site internet officiel du Mont-Royal, à l'adresse ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal)

VILLE DE MONTRÉAL, *Énoncé de l'intérêt patrimonial du secteur de la clairière - Parc du Mont-Royal*. Montréal, 3 novembre 2011.

GROUPE DE TRAVAIL

Alexandra Court, chef de division, Ville de Montréal, Service de la culture, Division des événements publics

Rita Rachele Dandavino, conseillère en affaires interculturelles, Ville de Montréal, Bureau du Mont-Royal

Claude Dauphinais, architecte, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

Ginette Cloutier, conseillère en planification, Ville de Montréal, Bureau du Mont-Royal

Jean-François Gendron-Bussièrès, assistant-intervention loisirs, Ville de Montréal, Division Exploitation, opérations - parc du Mont-Royal et pépinière municipale

Tatiana Nossa-Gaviria, stagiaire universitaire en gestion urbaine, Ville de Montréal, Bureau du Mont-Royal

Patrice Poulin, gestionnaire immobilier, Ville de Montréal, Service de la gestion et de la planification immobilière, Division de la gestion immobilière

Lucie Robin, architecte paysagiste, Ville de Montréal, Bureau de projets d'aménagement - Grands parcs

Julie St-Onge, consultante en histoire et en patrimoine

Stéphanie Turcotte, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Arrondissement de Ville-Marie, Division de l'urbanisme

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine

RÉDACTEUR

Françoise Caron, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de l'urbanisme, Division du patrimoine